



# LA CÉGÈTE

LE SYNDICAT CGT DE L'UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE



**Uni-e-s contre le FN  
et toute l'extrême droite !  
Une journée festive  
de lutte et de réflexion  
pour le progrès social  
et l'égalité des droits !**

27 associations, organisations politiques et syndicales des Bouches-du-Rhône, dont le syndicat CGT de l'Université d'Aix-Marseille, ont récemment lancé un appel unitaire intitulé « toutes et tous uni-e-s contre le FN et toute l'extrême droite ». Après plusieurs mois de travail en commun, ces organisations ont décidé d'organiser une grande journée engagée, de réflexion et festive, le dimanche 7 juin à la grande salle du Dock des Suds, à Marseille (12 rue Urban V, 13002), de 13h à 23h.

Au programme de cette journée, 4 ateliers/débats dont les thématiques sont « l'extrême droite et le monde du travail », « l'extrême droite au pouvoir : résistances locales et coordination », « comprendre et analyser la progression de l'extrême droite pour pouvoir l'endiguer », « contre tous les racismes, pour l'égalité des droits », ainsi qu'une conférence sur « médias et extrême droite » en présence de plusieurs journalistes de la presse écrite, radio et TV. De nombreux stands associatifs, de restauration, une librairie, des expositions culturelles et artistiques, des moments musicaux animeront cette journée qui se conclura par un grand meeting et un concert de Radio Babel Marseille et la Banda du Dock.

**Venez nombreuses et nombreux !  
Entrée libre !**

Plus d'informations sur la page Facebook de l'événement « uni-e-s contre le FN et toute l'extrême droite ».



## ÉLECTIONS DU CNESER Le 28 Mai 2015

Le CNESER, que la loi LRU-Fioraso a fusionné avec le Conseil supérieur de la recherche et de la technologie (CSRT), donne son avis sur toutes les questions relatives à la mise en œuvre des missions et du fonctionnement de l'ESR.

Il est notamment consulté sur :

la stratégie nationale de l'enseignement supérieur et la stratégie nationale de recherche, les orientations générales des contrats d'établissements pluriannuels, la répartition des moyens entre les différents établissements, les projets de réformes relatives à l'emploi scientifique, la création des diplômes nationaux et l'accréditation des établissements.

Il intervient donc sur :

la répartition des emplois scientifiques, les contrats pluriannuels d'établissements et les schémas régionaux d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, les créations et fusions d'établissements, universités et ComUE....

Des représentants des EPST (CNRS, INRA...) et des EPIC (CEA, IFREMER...) participent désormais au nouveau CNESER.

### 2011 -2014 : des élus CGT

Les élus CGT sortants du CNESER ont fait entendre nos analyses, nos positions et notre différence aux représentants du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR).

#### ➤ Être au CNESER, c'est :

- être informé des réformes que nous préparent le MESR et l'État,
- anticiper et affiner nos analyses, préparer nos revendications et contribuer à la réflexion des syndicats et des élus CGT dans les établissements pour construire les luttes,
- relayer la voix des personnels et notamment les expressions des Comités techniques des établissements, qui ne sont pas entendues.

#### ➤ Nos élus CGT FERC Sup ont pu ainsi contribuer à la connaissance partagée de :

- la vraie nature et les mécanismes dévastateurs de la loi LRU-Fioraso,
- l'intensité de la soumission des équipes dirigeantes de nos établissements aux injonctions à restructurer l'ESR et à l'assujettir aux impératifs de la concurrence, mesurées notamment lors des séances d'habilitation/accréditation,
- l'état des budgets alloués aux universités, réduits au nom de la crise,
- la politique gouvernementale en matière d'emploi scientifique,
- les différents et néanmoins semblables statuts des ComUE, dont le vote a été rejeté,
- la défense du CNESER disciplinaire dont le blocage abusif et orchestré pourrait aboutir à terme à la remise en cause de cette dernière instance de recours contre l'arbitraire local ou à sa mise sous tutelle de magistrats professionnels.

### Au CNESER et partout, avec la CGT

- Pour le Service public national, gratuit et laïque d'ESR.
- Pour la défense des statuts de fonctionnaire d'État.
- Pour la résorption de la précarité et la création de postes statutaires.
- Pour l'augmentation des moyens récurrents des établissements et des organismes de recherche.
- Pour la ré-étatisation de la masse salariale et contre les RCE.
- Contre la restructuration de l'ESR : contre les ComUE et fusions !

### Élections par collèges *Listes avec titulaires et suppléants Parité femme-homme obligatoire*

Collège BIATSS (fonctionnaires) : 5 sièges

Collège MCF, PRAG, PRCE et assimilés : 10 sièges.

Collège PU et assimilés : 10 sièges.

Collège personnels scientifiques de bibliothèque (conservateurs...) : 1 siège.

#### Composition

100 membres dont :

- 60 représentants élus (titulaires et suppléants) des personnels et des étudiants.
- 40 « personnalités » nommées (employeurs, syndicats, députés, associations, collectivités...).

**Vote à l'urne le 28 mai 2015**

**Scrutin à un seul tour**

*Vote par correspondance possible (congés maternité ou maladie, fonctions exercées loin des bureaux de vote, absence pour raison de service) ou électronique dans certains établissements.*

**S'informer rapidement auprès de son administration.**

**La CGT est la 1ère force syndicale interprofessionnelle  
Votez et faites voter CGT !**



## Ailleurs dans le monde

### L'Internationale de l'Education (IE): l'éducation n'est pas une marchandise

Selon certains rapports, l'Australie, la Colombie, la Norvège et la Nouvelle-Zélande souhaiteraient que l'éducation fasse partie du champ d'application de l'Accord sur le commerce des services – une proposition qui suscite de vives inquiétudes.

L'Internationale de l'Education (IE) se joint à l'appel lancé par ses affiliés d'Australie, de Colombie, de Norvège et de Nouvelle-Zélande à leurs gouvernements, afin que ces derniers ne soutiennent plus cette proposition dans le cadre des négociations. Au contraire, ces gouvernements devraient suivre l'exemple de la Corée, du Japon, du Mexique, de la Suisse ou encore de Taïwan, autant de pays qui se sont opposés à l'inclusion de l'éducation dans le cadre de l'Accord sur le commerce des services (ACS).

L'IE tient à réaffirmer son opposition de longue date aux accords commerciaux qui visent à libéraliser l'éducation, dans le but ultime de commercialiser et de privatiser ce secteur.

En effet, la libéralisation de l'éducation et la simplification de l'accès au marché de l'éducation privée – résultant de l'intégration de l'éducation à l'ACS – risquent de nuire à l'enseignement public.

En outre, la restriction de la capacité des gouvernements à réglementer l'offre de services d'éducation dans l'intérêt national vient directement menacer l'éducation publique de qualité pour tous, et pourrait mettre à mal les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des enseignant(e)s, des universitaires et autres travailleurs/euses de l'éducation. De surcroît, cette restriction constitue une atteinte directe aux processus démocratiques et à la gouvernance publique de l'éducation.

Le manque de transparence qui entoure les négociations sur l'ACS, ainsi que la non-divulgaration des détails définitifs de l'accord pendant les cinq années suivant sa signature, sont vivement réprochés.

L'IE appelle l'ensemble des gouvernements à exclure l'éducation de tout accord commercial.



## Le coin culture

Film

### TAXI TÉHÉRAN

de Jafar Panahi

Le réalisateur Jafar Panahi s'improvise chauffeur de taxi. Il s'arrête une première fois pour un homme et une femme qui s'opposent sur la façon de traiter les criminels. La femme, plutôt progressiste, est d'emblée raillée par l'homme, qui ne souffre guère de devoir dialoguer avec elle et ses idées modernes. Ensuite, il doit s'occuper d'un homme qui se vide de son sang sur les genoux de son épouse éplorée, qui s'inquiète surtout de son propre sort si son mari venait à décéder. Un vendeur de DVD piratés s'invite dans le véhicule, reconnaît Panahi avant de l'emmener dans sa tournée de vendeur à la sauvette...



## L'Echo des instances

### Tranche de vie du CT

Fraîchement élu-e-s, démocrates convaincu-e-s, pensant que de la confrontation des idées jaillit la lumière, confrontation permise grâce à la baguette bienveillante d'un chef d'orchestre, plein d'illusions, nous nous sommes rendu au CT du mois de février 2015. Et là ? Ô surprise, l'étendue de notre naïveté nous a été révélée !

Premièrement, la disposition de la salle de réunion (salle du conseil) ne se prête en aucun cas à un véritable débat où les contradicteurs peuvent échanger. Les tables et chaises sont disposées face à un pupitre central, telle une salle de cours. Les protagonistes se tournent le dos hormis ceux qui se trouvent au pupitre.

Deuxièmement, lorsque le Président de séance est venu prendre place, les mots d'une chanson de Georges BRASSENS sont remontés à notre mémoire : Mon Seigneur, l'Astre Solaire...

Placé face aux membres du CT, il était encadré par 2 satellites : un vice-président qui, sans doute, réchauffé par les rayons du soleil donnait l'impression, par son comportement, d'être en vacances et un collaborateur (un chargé de mission puis une responsable administrative) qui devait entretenir, par leurs déclarations, l'aspect rayonnant de l'astre.

Troisièmement, les débats se limitent au strict minimum, ils permettent tout au plus de légitimer la réunion. Il s'agit en fait d'une présentation parfois superflue en séance des documents déjà travaillés, suivie de déclarations adressées au Président de séance qui répond ou fait répondre de manière plus ou moins claire et exhaustive. Pas d'échanges réels donc pas de lumière jaillissant d'une quelconque confrontation. Tout au plus une écoute plus ou moins attentive.

Quatrièmement, les réponses fournies aux questions

diverses reposent sur l'expression « une chatte n'y retrouverait pas ses petits » : tantôt la question spécifique à une UFR est écartée (alors pourquoi l'avoir inscrite) tantôt la lecture d'un texte juridique est faite à une telle rapidité qu'on n'y comprend rien. Aucun débat n'est possible par rapport à ces questions diverses. L'administration impose sa Vérité Révélée !

Cinquièmement, les votes ne sont pas annoncés ce qui fait que les discussions à l'intérieur d'une formation par exemple se poursuivent alors que le Maître de séance y fait procéder.

À cela s'ajoute la complicité affichée entre l'astre solaire et ses satellites immédiats (c'est-à-dire les syndicats qui lui sont favorables) qui se traduit par des propos du style « je vous le dirai tout à l'heure entre nous car je ne voudrais pas que mes paroles soient diffusées »...

Monsieur le Président de séance, il faut revoir vos méthodes de travail :

- organiser la salle de réunion de manière à ce que les personnes puissent se voir et échanger entre elles réellement ;
- revoir votre rôle lors de ces réunions de manière à permettre un débat réel, favoriser la confrontation d'idées entre personnes se positionnant différemment sur telle ou telle question (seule une telle confrontation permet d'avancer, sinon on se sclérose intellectuellement très vite) ;
- Organiser un vrai temps de débat autour des questions diverses ;
- annoncer à haute et intelligible voix la fin des débats sur une question donnée et le passage au vote !
- Assumer vos prises de position à la CPU ou autres ...

Les élu-e-s CGT au CT



## En bref...

### Circulez il n'y a rien à voir... à l'IUT !!!

Cette année encore, la direction de l'IUT a décidé de fermer de façon arbitraire tous ses sites. Si cela est plaisant pour les étudiants et les enseignants, les personnels IATSS eux ne le voient pas pareil. En effet ils doivent obligatoirement poser un jour de congé. Malgré le mécontentement provoqué l'équipe dirigeante reste inflexible et campe sur son explication : «Comme ça tout le monde peut profiter de ce pont».

Lorsqu'il y a obligation est-ce vraiment une faveur ?

### Geneviève Fioraso démissionne

La ministre de l'ESR, Geneviève Fioraso, avait présenté sa démission du gouvernement pour « raisons de santé » en mars dernier. Depuis, c'est Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Education Nationale et de l'ESR qui assure ses fonctions. La nomination d'un nouveau ministre ou secrétaire d'Etat est imminente et avec se repose les questions d'orientations de l'ESR, mise à mal par les

gouvernements successifs depuis de nombreuses années. Avec cette nouvelle nomination, la CGT sera d'autant plus attentive aux réformes à venir.

### Arrêt maladie dans la FP : les trois jours de carence rétablis par le Sénat

L'examen au Sénat du projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, adopté par les députés en février, s'est achevé le 7 mai 2015, et fera l'objet d'un vote solennel mardi 12 mai.

Les sénateurs ont adopté, contre l'avis du gouvernement, un amendement de Roger Karoutchi (UMP, Hauts-de-Seine) créant un article additionnel, qui réintroduit une mesure défendue de manière récurrente par l'opposition de droite dans les deux chambres depuis la suppression par la gauche de la journée de carence dans la fonction publique, dans la loi de finances pour 2014. Les sénateurs avaient déjà tenté de réintroduire la mesure, sans succès, dans la loi de finances pour 2015.



Le zoom du mois

### ELLES / ILS L'ONT DIT...



"arrêtons de voir les entreprises comme des exploités du peuple"

Pierre Gattaz  
Président du MEDEF

Les sommes versées par les entreprises du CAC 40 à leurs actionnaires, sous forme de dividendes et de rachats d'actions, ont grimpé de 30% l'an dernier à 56 milliards d'euros, selon une étude publiée par la lettre spécialisée Vernimmen.net.

Les salariés ont-ils eu 30% d'augmentation de salaire ?